

FÉVRIER 2026

La Vie Saclasienne

Journal municipal de Saclas

Numéro 344



Saclas

Belle Saint-Valentin



Mairie de Saclas - 19, rue de la Mairie - 91690 SACLAS

Tél. : 01 69 58 88 00 - contact@mairie-saclas.fr

www.mairie-saclas.fr

Retrouvez les actualités sur Facebook



Vœux de la municipalité - vendredi 16 janvier 2026



Discours de M. Gaucher, prononcé lors de la cérémonie des vœux le 16 janvier 2026

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Conseiller Départemental,
Monsieur le Président de la CAESE,
Monsieur le

Commandant SAGE Chef de groupement du SDIS 91,
Monsieur le Major Poulet,

Chers Amis Saclasiennes et Saclasiens,
Bienvenue à Tous,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir dans cette salle des fêtes rénovée et tout juste terminée pour une rencontre conviviale entre les Saclasiennes et Saclasiens et leurs élus. Un peu triste tout de même puisque pour moi, c'est la dernière fois, après 31 ans et 5 mandats, que je vous présente mes vœux.

Elu en 1995 dans une mairie aux caisses vides et sous tutelle de la Chambre Régionale des Comptes, le jour de mon élection, l'ancien Maire me déposa, en guise d'encouragement, une série de grosses factures précisées « non budgétées ». Avec une majorité de néophytes enthousiastes, nous avons relevé le défi, terminé cette année 1995 si difficile et lancé un programme pour l'Avenir.

Ma première satisfaction fut d'avoir mis fin à cinquante années de sectarisme et de division de la population.

Un livre d'or est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour M. Gaucher.

Si vous le souhaitez, avant son départ n'hésitez pas à lui adresser un message.

réalisations sont propriétés communales et génèrent des revenus non négligeables de loyers et constituent un patrimoine pour Saclas.

On peut aussi parler de la station d'épuration, du terrain acheté et zoné pour que le SIREDOM nous installe une déchèterie, sans oublier l'agrandissement de la Mairie.

Chers amis Saclasiennes et Saclasiens, 31 ans au service de la commune, à votre service ce n'est pas rien, mais je l'ai vécu avec plaisir car j'aime viscéralement Saclas et j'ai les deux pieds enfouis dans la terre de Beauce ; chaque réalisation m'apporte une satisfaction intense. Et puis, j'aimais vous recevoir pour tenter de vous apporter satisfaction et discuter en toute convivialité.

C'est également avec le même plaisir, la même émotion que j'ai marié un bon nombre de couples et baptisé républicainement nombre d'enfants.

Que de souvenirs ! France 3 toute une journée à Saclas pour démontrer que contrairement à ses émissions précédentes qui déploraient la désertification commerciale des zones rurales, une commune pouvait faire marche arrière et recréer des commerces.

La visite de 2 Préfets, d'une Préfète et d'une Ministre.

Mais l'âge s'avance inexorablement et le moment est venu de passer la main à une équipe nouvelle qui a l'ambition de prendre la suite et qui, si elle est élue, saura relever le défi, j'en suis sûr.

Évidemment et heureusement, je

n'étais pas seul et je remercie tous ceux qui m'ont accompagné :

- Les cinq conseillers municipaux qui m'ont soutenu
 - Les financeurs, car les travaux communaux, cela se paye avec vos impôts, mais également avec les subventions, d'ailleurs on m'a surnommé le champion des subventions et je l'assume sans vergogne.
 - Merci à la C.A.E.S.E, Monsieur le Président
 - Merci au Département, Monsieur le Conseiller,
 - Merci à la Région
 - Merci à l'État
- Qui ont toujours répondu à mes sollicitations.
- Je dois dire que j'ai également trouvé des ressources dans l'application de la loi sur les biens vacants sans maître pour un montant de près de 600 000 euros.

- Merci aux Sapeurs-Pompiers du SDIS qui sont nos anges gardiens – Mon Commandant Sage, nouveau Chef de Groupement

- Merci aux Gendarmes des Brigades de Méréville et Angerville qui nous protègent et travaillent en symbiose avec les réseaux de caméras de la commune particulièrement performants.
- Merci aux personnels communaux qui, sous la direction de Gilles Bayart, m'ont accompagné, secondé, soutenu, et adhéré à ma vision de Saclas.
- Merci aux personnels de l'Agglomération
- Merci aux personnels de la Préfecture et de la Sous-Préfecture, de la Région
- Merci aux services de santé, la Saclasienne, l'ADMR, la clinique Korian la Murette
- Merci au corps enseignant avec qui j'ai aimé travailler pour nos enfants.
- Et puis merci à vous tous, Saclasiennes et Saclasiens qui m'avez élu et réélu cinq fois.

Enfin je remercie particulièrement mon épouse pour toutes ses soirées solitaires dues aux innombrables réunions, aux urgences communales et pour ma tête souvent pleine des préoccupations de la mairie.

Je présente à tous mes vœux les meilleurs : bonheur, santé, prospérité pour l'année 2026.



Sommaire

Retour sur les vœux de la municipalité	2/3
Déjeuner des aînés - Élections municipales - État-civil	4
Extrait de la séance du conseil municipal du lundi 13 octobre 2025	5
Les enquêtes de l'INSEE - Réglementation d'importation d'animaux	6
L'Udaf : défi associatif - Rappels : aide au transport scolaire et inscription en maternelle	7
Travaux des services techniques - Permanences Croix-Rouge et Restos du Cœur - Prévention arnaque SMS	8
Piéger le frelon asiatique	9
Associations ADOS : super-loto et soirée antillaise	10
Choucroute de l'APRES - Concours Tote Bag avec Salioclite - Événement au Silo	11
La vie des commerces	12
La brasserie Morel fête la Saint Patrick	13
Contacts	14
Les permanences France services - Libre expression - Contact services administratifs - Écoles - Périscolaire - Restauration scolaire	15
Mots croisés du Maire - Recette	16

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est possible jusqu'au 6 février 2026.

Elle peut se faire en ligne sur service-public.gouv.fr ou en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, ou encore par courrier (formulaire Cerfa 12669*02)

Pour vérifier son inscription ou obtenir des informations, il est conseillé de consulter www.service-public.fr



Fabrice JAOUEN

Premier adjoint
au Maire

Vice-Président
au SIREDOM

Vice-Président
au SIARJA

DÉJEUNER DES AÎNÉS

Chaque mercredi, le CCAS de Saclas organise un déjeuner convivial. **Le repas est accessible aux séniors de 60 ans et plus.** Ouvert aux habitants de Saclas et des communes voisines, cet événement intergénérationnel accueille aussi les petits-enfants.

Pour 5,50 €, il offre un moment chaleureux de partage et de simplicité, avec une participation en constante augmentation.

Prochains déjeuners,
les mercredis :
4, 11, 18, 25 février 2026



Renseignements et réservation
à l'accueil de la mairie
ou au 01 69 58 88 00

État-civil



Naissance

■ Anna, Véronique MANUGUERRA
Née le 17 décembre 2025 à Arpajon

■ Gabryel, Jean-Paul, Philippe GIRR
Né le 11 janvier 2026 à Etampes

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2025

Le procès-verbal du lundi 13 octobre est approuvé à l'unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire :

10/2025	MAPA 2025/004 réalisation de travaux et acquisition de matériel pour la salle des fêtes
11/2025	MAPA 2025/001 enfouissement des réseaux rue Jean Moulin – Création de trottoir PMR rue Jean Moulin et Avenue Jean Jaurès AVENANT 01/2025 SATELEC lot2
12/2025	MAPA 2025/001 enfouissement des réseaux rue Jean Moulin – Création de trottoir PMR rue Jean Moulin et Avenue Jean Jaurès AVENANT 02/2025 JBTP lot 01
13/2025	MAPA 2025/006 Acquisition de postes serveur virtuel & vidéoprotection FLY PC
14/2025	Décision du maire portant signature du MAPPA 2025/004 avec la Société Pouyat SAS portant sur l'aménagement de la salle des fêtes lot 2 peinture des murs et ponçage des sols
15/2025	Décision du maire portant souscription d'un emprunt auprès de la caisse des dépôts et consignations (l'aménagement et enfouissement des réseaux Jean Moulin
16/2025	Décision du maire portant souscription d'un emprunt auprès de la caisse des dépôts et consignations (renaturation biodiversité situé 17 rue de la mairie).
17/2025	Décision du maire portant signature d'un avenant n°1 au mappa 2024/004 avec la société PROBINORD pour des travaux de création d'un trottoir accessible au PMR Boulevard Legrand

1- Musique : convention avec la CAESE

En 2020 la CAESE a mis à disposition de la commune, en lieu et place du SIMVPB, deux professeurs pour l'enseignement de la musique à l'école. M. le Maire précise que cette prestation comprend désormais un professeur par classe élémentaire et maternelle facturée 2000 €/an. Le conseil accepte à l'unanimité cette dépense et autorise le Maire à signer la nouvelle convention.

2 - Subvention exceptionnelle à l'Association KRAV MAGA

L'association Krav Maga n'ayant pas été subventionnée par erreur en 2024, M. le Maire propose d'allouer la somme de 100 € à titre exceptionnelle et venant corriger l'omission de 2024. Vote : unanimité

3 - Approbation de la convention type de mise à disposition de la Salle

M. le Maire rappelle la mise à disposition régulière des salles, de locaux, de terrains aux associations, et précise qu'elle doit être encadrée juridiquement et de manière concise dans le respect de l'égalité de traitement afin d'assurer la bonne gestion des équipements. Une nouvelle convention est donc approuvée à l'unanimité

4- Approbation du règlement intérieur d'utilisation des salles municipales

M. le Maire présente le projet de règlement intérieur des salles municipales et demande au conseil de l'adopter. Vote : unanimité

5- Remboursement médecins Saclas

Malgré le départ du Dr Tirougnam en août 2024 la plateforme Docolib a poursuivi les règles de consultation en Visio à tort. Ces consultations ayant été titrées en recettes et, après recherches, sont imputables au Dr Schom il convient de rembourser celui-ci pour la somme de 1910,00 €. Vote : unanimité

6- Vente parcelle AH 328

Mise en vente de cette parcelle d'une contenance de 1 690m² au prix de 70 000 €. Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité pour la vente et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

7- Vente chemin rural n°59 Sente Favier

Mise en vente de ce chemin d'une contenance de 96m² au prix de 2 000€. Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité pour la vente et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

8- Vente ruelle des crosnes au droit de la parcelle AD n°93

Mise en vente de cette ruelle au droit de la parcelle AD n°93 au prix de 3 000 € d'une contenance de 140m². Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité pour la vente et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

9- Vente rue de l'Orme au droit de la parcelle AK n°801

Mise en vente de cette rue au droit de la parcelle AK n°801 au prix de 2 000 € d'une contenance de 80m². Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité pour la vente et autorise le Maire à signer les documents y afférents.

10- Budget principal : Décision modificative n°2

Ayant pour objet d'ajuster les crédits de fonctionnement et d'investissement et intégrer les recettes ou besoins de financements complémentaires conformément au tableau ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Energie - Électricité	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60531 : Fournitures d'entretien	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6064 : Fournitures non stockées - Fournitures administratives	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6065 : Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61521 : Entretien et réparations sur terrains	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615231 : Entretien et réparations sur voiries	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156 : Maintenance	1 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-635 : Autres impôts, taxes et vers. ass. (administration des impôts)	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	37 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64168 : Autres emplois aidés	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	137 350,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	137 350,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65188 : Autres	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65311 : Indemnités de fonction (élus)	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65568 : Autres contributions	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 055 : Autres charges de gestion courante	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	137 350,00 €	137 350,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	137 350,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	137 350,00 €
R-1321-019 : Voire	0,00 €	0,00 €	204,00 €	0,00 €
R-1322-019 : Voire	0,00 €	0,00 €	20 071,00 €	0,00 €
R-1323-019 : Voire	0,00 €	0,00 €	75,00 €	0,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	20 360,00 €	0,00 €
D-2135-41 : REHABILITATION BATIMENTS COMMUNAUX	0,00 €	98 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183-012 : Matériel Administratif	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	117 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	117 000,00 €	20 360,00 €	137 350,00 €
Total Général	117 000,00 €	117 000,00 €		

Vote : unanimité

11- Budget principal : Ouverture des crédits d'investissement 2026

Vu les dispositions extraites de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, article L1612- 1 modifié par la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012, article 37, autorise le Maire, avant le vote du budget primitif de l'année 2026, à liquider et mandater les dépenses à hauteur du quart du budget principal 2025 soit 204 927,29 €.

Vote : unanimité

12- Budget O.C.C. : Ouverture des crédits d'investissement 2026

Vu les dispositions extraites de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, article L1612- 1 modifié par la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012, article 37, autorise le Maire avant le vote du budget primitif de l'année 2026, à liquider et mandater les dépenses à hauteur du quart du budget O.C.C. 2025 soit 81 137,36 €.

Vote : unanimité

La vie du village

LES ENQUÊTES DE L'INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise des enquêtes.

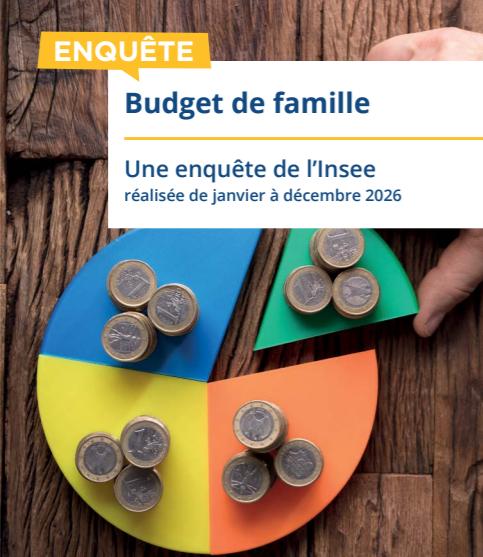
Ces enquêtes, à caractère obligatoire, sont reconnues d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Elles sont réalisées sur un échantillon de logements tirés aléatoirement. **Une partie des logements enquêtés se situe à Saclas.** Les enquêteurs de l'INSEE se rendront au domicile des personnes sélectionnées, munies d'une carte officielle. Elles seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

ENQUÊTE INSEE : statistique sur le budget de famille

l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise **du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026** une enquête sur la consommation et le budget des ménages français.



ENQUÊTE

Budget de famille

Une enquête de l'Insee réalisée de janvier à décembre 2026

ENQUÊTE INSEE : statistique sur les Ressources et Conditions de Vie des Ménages 2026

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) réalise **de février à avril 2026** une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.



ENQUÊTE

Statistiques sur les ressources et conditions de vie

Une enquête de l'Insee réalisée de février à avril 2026

Importation illégale d'animaux sur le territoire : un risque sanitaire majeur

La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) rappelle que l'importation illégale d'animaux sur le territoire national constitue une infraction à la réglementation en vigueur. Cette pratique concerne notamment les chiens introduits sans identification, sans vaccination conforme ou sans documents sanitaires obligatoires.

Au-delà de l'illégalité, ces importations représentent un risque sanitaire sérieux. En effet, dans certains pays, comme l'Ukraine, **la rage demeure une maladie endémique.** Cette maladie virale est mortelle, tant pour les animaux que pour l'être humain, et se transmet principalement par morsure ou contact avec la salive d'un animal infecté.

L'introduction d'animaux non contrôlés expose la population, les autres animaux et les professionnels à des dangers évitables. Elle compromet également les efforts de lutte et d'éradication de la rage menés depuis de nombreuses années sur le territoire national.

La DDPP rappelle que toute importation d'animaux doit respecter les règles sanitaires et administratives en vigueur, notamment :

- l'identification obligatoire de l'animal,
- la vaccination antirabique valide,
- la détention de documents officiels attestant de son état sanitaire.

Le respect de ces obligations est essentiel pour protéger la santé publique, préserver la sécurité sanitaire du territoire et garantir

le bien-être animal. Toute situation suspecte ou importation illégale doit être signalée aux services compétents.



DÉTECTEUR DE PUCE POUR ANIMAUX PERDUS À SACLAS

Pour rappel, la mairie de Saclas dispose d'un lecteur de puces électroniques pour identifier les animaux errants et retrouver leurs propriétaires.

Vous avez trouvé un animal ? Contactez la mairie : grâce à cet appareil, le propriétaire pourra être identifié et averti rapidement.

Vous avez perdu un animal ? La mairie peut vous renseigner si votre animal a été retrouvé et amené à ses locaux.

Déclarer un animal perdu ou trouvé sur le site de la SACPA : www.groupe-sacpa.fr



01 60 91 30 01

www.udaf91.fr



DÉFI ASSOCIATIF

21 ET 28 MARS 2026



RAPPEL

AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place une aide financière de **100 €** par enfant non boursier afin de soutenir les familles pour les frais de transport scolaire.

Cette aide est exclusivement destinée aux collégiens empruntant le car scolaire à destination du collège Hubert Robert à Méréville, collège de référence.

Conditions d'attribution

- Être scolarisé au collège Hubert Robert à Méréville
- Utiliser le car scolaire
- Ne pas être bénéficiaire d'une bourse

Démarches

Pour bénéficier de cette aide, les familles sont invitées à se présenter en mairie, munies des documents suivants :

- L'original de la carte de transport scolaire 2025-2026
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- Un justificatif de domicile récent
- Un justificatif de paiement de la carte scolaire

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à l'accueil de la mairie.

La vie du village

L'Udaf de l'Essonne et ses partenaires lancent la 5^{ème} édition du Défi associatif « Ambition familles ».

Les 21 et 28 mars 2026, les associations et collectifs de l'Essonne, constitués en équipes, sont invités à rejoindre notre laboratoire d'idées pour élaborer en deux jours une action innovante sur le thème « Agir en faveur de l'inclusion en Essonne ».

Trois équipes seront récompensées d'une aide financière et bénéficieront d'un accompagnement de l'Udaf pour le montage effectif de leurs projets.

Pendant ces deux jours de défi, des professionnels du département accompagneront les porteurs de projets dans leur réflexion et mettront leur expertise au service des équipes candidates. À l'issue des deux jours, chaque équipe disposera d'un projet clé en main.

Les projets devront s'inscrire dans la thématique «Agir en faveur de l'inclusion en Essonne». Ils pourront s'inscrire dans les domaines du sport, de l'accès à l'emploi, de la mixité sociale, du numérique...

Plus d'info et inscription sur le QRCode présent sur l'affiche ou www.udaf91.fr et encore 01 60 91 30 01

ÉCOLE MATERNELLE SERGE LEFRANC

les inscriptions se terminent le 14 février !

Rappel

Les inscriptions concernent les enfants nés en 2023, qui entreront en petite section en septembre 2026.

Important : les enfants nés en 2024, y compris en janvier, ne peuvent pas être inscrits.

1. Inscription à la mairie : les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et **se terminent le 14 février 2026**. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

2. Inscription définitive à l'école : dès le mois de mai 2026, vous pourrez contacter l'école au 01 64 95 65 56 pour prendre rendez-vous avec la Directrice, Mme Penot, en vue de finaliser l'inscription.

Matinée d'accueil : une matinée d'accueil sera organisée un samedi matin de juin 2026.

Cette rencontre permettra aux familles de découvrir l'école et de rencontrer l'équipe pédagogique. La date précise vous sera communiquée fin mai et une invitation vous sera adressée.



La vie du village



LES TRAVAUX DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

- Entretien des écoles et pose de sèche-mains électriques
- Entretien des bâtiments de la commune
- Entretien des appartements
- Changement des luminaires à la salle des fêtes par de l'éclairage LED
- Transport de matériel pour les associations
- Intervention maison de santé
- Interventions pour déneigement sur la commune
- Interventions pour évacuation d'arbres sur la chaussée suite à la tempête
- Préparation des vœux du Maire
- Ramassage des poubelles et dépôts sauvages
- Distribution du journal et courses diverses
- Début d'abattage d'arbres dangereux au plan d'eau avec la Société Petit et évacuation par les services techniques



L'HAMEÇONNAGE AU FAUX NUMÉRO D'OPPOSITION BANCAIRE

Vous avez reçu un mail ou un SMS qui semble confirmer un achat, un paiement, un virement ou toute autre opération bancaire que vous n'avez pas effectuée ? Ce message indique un numéro de téléphone à appeler si vous n'en êtes pas à l'origine ? Prenez le temps de vérifier ces informations par vous-même, il s'agit certainement d'une tentative d'escroquerie !

Les conseils de Cybermalveillance.gouv.fr :

- Ne répondez pas et nappelez pas le numéro indiqué
- Vérifiez vous-même l'information auprès de votre banque
- Transférez le message frauduleux au 33 700
- Signalez la tentative sur Pharos (<https://internet-signalisation.gouv.fr>)

Et si vous appelez le numéro indiqué ?
Lorsque vous appelez le numéro mentionné, un faux conseiller

CROIX-ROUGE
FRANÇAISE

PERMANENCE À SACLAS

Les permanences de la Croix-Rouge à Saclas se déroulent chaque 2^e lundi du mois de 10h à 11h30 en mairie. Les bénévoles assurent une distribution de denrées pour certaines familles dans le besoin.

**Prochaine permanence,
le lundi 9 février 2026**

Renseignements en mairie : 01 69 58 88 00



PERMANENCE À SACLAS

Les permanences des Restaurants du Cœur se déroulent le lundi, de 13h30 à 15h, à la salle communale (située près des pompiers),

**Prochaines permanences,
les 2, 9, 16 et 23 février 2026**

⚠️ Arnaque SMS en cours

Faux numéro d'opposition bancaire

Votre virement de 659,99 € pour le bénéficiaire Marc Dupont est validé. Pour annuler cette opération, contactez le service opposition au XX XX XX XX XX XX

Ne répondez pas et nappelez pas le numéro indiqué

Vérifiez l'information en vous connectant à l'espace personnel de votre banque

Transférez le SMS au 33 700

Signalez-le sur la plateforme Pharos

Source Ministère de l'Intérieur

Piéger le frelon asiatique : c'est le moment d'agir, avant le printemps !

Le frelon asiatique est aujourd'hui l'un des principaux prédateurs des abeilles et un véritable fléau pour la biodiversité.

Chaque année, sa progression s'accélère... mais une action simple et efficace existe : le piégeage précoce, dès la fin de l'hiver.

Installer des pièges avant le printemps permet de capturer les reines fondatrices, avant qu'elles ne créent de nouveaux nids.

Une reine piégée = un nid en moins cet été !

Pourquoi installer les pièges dès maintenant ?

Entre février et avril, les reines sortent d'hibernation pour fonder une nouvelle colonie. C'est la période la plus stratégique pour agir.

- Moins de frelons en été
- Protection des abeilles dès le début de la saison
- Action simple, peu coûteuse et accessible à tous

Attendre le printemps est souvent trop tard : à ce stade, les nids sont déjà formés.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?



Quelques signes distinctifs :

- Corps majoritairement noir
- Une seule bande orangée sur l'abdomen
- Pattes jaunes très visibles
- Vol stationnaire fréquent devant les ruches

Fabriquer un piège efficace (et sélectif)

Matériel nécessaire :

- Une bouteille en plastique (1,5 L)
- Un cutter ou des ciseaux
- Un fil de fer ou une ficelle
- Un appât attractif

Étapes simples

- Découpez le haut de la bouteille (en forme d'entonnoir)
- Retournez-le à l'intérieur de la bouteille
- Ajoutez l'appât au fond
- Suspendez le piège à 1,5-2 m du sol



Appât conseillé (spécial début de saison) :

- 1/3 bière brune
- 1/3 vin blanc (repousse les abeilles)
- 1/3 sirop de fruits rouges

Astuce : évitez le miel ou les produits trop sucrés au printemps, qui attirent trop d'insectes non ciblés.

Où et comment installer les pièges ?

Emplacements idéaux : jardins, vergers, à proximité des ruches (sans les coller aux ruches), zones ensoleillées, à l'abri du vent.

Les Bonnes pratiques :

- 1 piège tous les 10 à 15 mètres
- Vérification 1 à 2 fois par semaine
- Retirer les insectes non ciblés si besoin

Le piégeage doit être raisonné : inutile d'en installer trop ou de les laisser toute l'année.

Une action citoyenne pour protéger la biodiversité

Le piégeage printanier est l'un des moyens les plus efficaces pour limiter la prolifération du frelon asiatique. Apiculteurs, jardiniers, particuliers : chacun peut agir à son échelle.

Agir maintenant, c'est protéger les abeilles, les pollinisateurs... et les récoltes de demain.



SUPER LOTO
LE 28 MARS 2026

organisé par le club A.D.O.S

à la salle des fêtes de SACLAS

restauration rapide sucré, salé.
ouverture des portes 18h pour début 20h

Réservation possible, places limitées

Bon d'achats et nombreux lots à venir gagner. On vous attend nombreux !!

RENSEIGNEMENTS : 06.24.26.36.44

Made with PosterMyWall.com

Super-loto à Saclas : venez tenter votre chance !

L'association club A.D.O.S vous donne rendez-vous le 28 mars prochain à la salle des fêtes de Saclas pour un super loto placé sous le signe de la bonne humeur !

Entre amis, en famille ou entre voisins, venez passer un moment convivial tout en tentant de remporter un bon d'achats et nombreux lots variés.

Qui sait ? Le prochain "Bingo !" sera peut-être le vôtre !

Renseignements : 06 24 26 36 44

Une soirée antillaise, ça vous dit ?

L'association Club A.D.O.S. vous invite à un voyage culinaire et convivial au cœur des Antilles.

Le samedi 7 février, la salle communale de Saclas se transformera en un espace chaleureux aux couleurs et aux saveurs des îles.

Au menu, un repas antillais typique, riche en goûts et en traditions, préparé pour ravir les papilles et partager un moment festif.

Cette soirée sera l'occasion idéale de découvrir ou redécouvrir la gastronomie antillaise dans une ambiance conviviale et dépaysante.

La réservation est possible jusqu'au 1^{er} février, au 06 19 87 00 38

Alors ne ratez pas cet évènement placé sous le signe du partage, de la bonne humeur et de l'exotisme.

SACLAS

SOIREE ANTILLAISE
7 Février 2026
19h00 à la salle communale
adulte 20€, ado 15€, enfant 10€

repas antillais : planteur, accras, boudin, poulet colombo, flan coco
réservation au 06.19.87.00.38 jusqu'au 1er février

Organisée par le Club A.D.O.S



Prenez date pour la choucroute de l'A.P.R.E.S !

L'association A.P.R.E.S. (Association Pour la Rénovation de l'Église de Saclas) organise sa traditionnelle choucroute party le dimanche 29 mars prochain. Cet événement convivial, désormais bien ancré dans la vie locale, est l'occasion de se retrouver autour d'un repas chaleureux tout en soutenant les actions menées par l'association en faveur de la restauration de l'église de Saclas.

Les participants pourront partager un moment de détente et de bonne humeur, fidèle à l'esprit associatif qui anime l'A.P.R.E.S. depuis sa création. Les détails complets de la manifestation (lieu, horaires, modalités d'inscription) seront communiqués dans le prochain journal.

D'ores et déjà, pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter le président de l'association, Mario Oppermann au 06 63 66 20 14

« Les herbes folles repoussent toujours »

Conte d'anticipation de Nathalie Bondoux (à partir de 7 ans)

Vendredi 6 février 2026 à 21h au Silo

Réservation souhaitée pour le repas servi dès 19h30, participation aux frais de 3€ dès la première consommation

Renseignements : 01 64 95 00 98

Concours de dessin Tote Bag
Gratuit et ouvert à tous
"Saclas hier, aujourd'hui, demain"

DERNIER JOUR INSCRIPTIONS SAMEDI 7 FEVRIER
Bibliothèque municipale de Saclas
DE 10H00 À 12H00
2, rue Victor Hugo

2026 SALIOCITAE fête ses 30 ans

Rappel – Concours de dessin Tote Bag
Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire au concours de dessin tote bag organisé par l'association SALIOCITAE ! La date limite d'inscription est fixée au **7 février**. Si vous aimez dessiner ou souhaitez simplement participer à un projet créatif et convivial, c'est le moment de vous lancer. Les inscriptions et informations sont disponibles à la bibliothèque municipale. Ne manquez pas cette occasion de faire rayonner votre créativité !

Rappel – Concours de dessin Tote Bag
Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire au concours de dessin tote bag organisé par l'association SALIOCITAE ! La date limite d'inscription est fixée au **7 février**. Si vous aimez dessiner ou souhaitez simplement participer à un projet créatif et convivial, c'est le moment de vous lancer. Les inscriptions et informations sont disponibles à la bibliothèque municipale. Ne manquez pas cette occasion de faire rayonner votre créativité !



GARAGE CHAMLEY
Mécanique Carrosserie Peinture
1, Place de Grenet
91690 SACLAS
Tél.: 01 69 78 00 20
Fax: 01 83 71 82 25
Mail: garagechamley@gmail.com
Site web: www.garagechamley.fr



1, PLACE DE L'ÉGLISE - 91690 SACLAS
TÉL. 06 04 67 40 67



2 bis, rue Juliet Curie - 91690 SACLAS
Tél. 01 75 28 18 07 • histoire1fleur91@gmail.com



BOUCHERIE DE SACLAS
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR
2 Place de Grenet, 91690 Saclas
01 69 95 29 48



2 RUE JEAN MOULIN - 91690 SACLAS
TÉL. 01 64 95 60 47 - FAX: 01 60 80 91 31



- Peinture (intérieur/extérieur)
- Revêtement murs, sols dont parquets.
- Faïence, carrelage,
- Pose de plaques de plâtre, isolation et travaux induits.
- Montage de meubles et étagères.

06 86 78 70 13

Agencement C.LOUIN

Christophe LOUIN
7 rue de Pont à Chat
91690 GUILLEVAL
agencementc.louin@gmail.com



Librairie salon de thé
6, rue Joliot Curie
91690 Saclas
histoiresansfaim.saclas@gmail.com

L'Histoire sans faim - Saclas
histoire.sans.faim.saclas



MTC CONCEPTION
FABRICATION
POSE
SERVICES
Sébastien LOCQUET
06 12 45 20 51
01 60 80 07 94
contact@mtc91.fr
www.fenetre-porte-mtc.fr @mtclaboutiquedumenisier



Le coup de tête
Salon de coiffure
Isabelle Catherine Sabine

1 Place de l'ÉGLISE
91690 SACLAS
01 64 95 61 47



LES TAXIS SCHERRENS
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1998
TAXIS CONVENTIONNES TOUTES CAISSES
TAXI
Vincent : 06 08 93 75 99
Valérie : 07 68 68 07 47
Bureau : 01 64 95 68 49



NUNO ESPINHO
ESP AUTOMOBILES
PORT: 06 81 84 75 77 Fixe: 01 64 95 22 27
NUNO.ESPINHO@ESPAUTOMOBILES.FR
ESP AUTOMOBILES
VENTE VÉHICULE NEUF
ET OCCASION
REPRISE-ACHAT-GARANTIE-FINANCEMENT
4 RUE DU BUSSON RONDEAU 91650 BREUILLET
WWW.ESPAUTOMOBILES.FR



AMS Plomberie
Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Ramonage

44, rue de Jubert - 91260 ST-CYR-LA-RIVIÈRE
06 83 85 53 15 - 01 60 80 15 51
ams.plomberie.91@gmail.com



SLV Fermetures
Mary Villeriot
Technico - Commerciale
Port : 06 50 61 27 18
Magasin Exposition:
6 Bis Avenue Jean Jaurès
91690 SACLAS
Tel : 09 81 99 39 40
Mary.slvfermetures@outlook.fr
Site Internet : slv-fermetures.fr
Contact Client RGE : 06 81 99 39 40



CENTRE AUTO DIFFUSION
Ventes de véhicules neufs et d'occasions
Réparations mécaniques et entretien toutes marques
10 rue du 19 Mars 1962 - 91690 SACLAS
Tél : 01 60 80 99 97 - 06 37 65 42 32
E-mail : centreautodiffusion@yahoo.fr
www.centreautodiffusion.fr

AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto



FLYPC
Votre solution informatique
Professionnels & Particuliers
contact@flypc.fr / www.flypc.fr

06 85 34 89 38 01 83 62 95 90

VENTE - INSTALLATION - DÉPANNAGE
SAUVEGARDE - TELEPHONE IP - SITE INTERNET

16, rue de la Mairie - 91690 Saclas



IMMO
Matthieu MARTIGNOLE
Conseiller en immobilier
Vallée de la Juine
A votre service au 06 13 93 46 42
matthieu.martignole@immolaison.fr
Agent commercial indépendant - RSAC 882 961 EVRY
www.immolaison.fr



AD PAYSAGE
ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
ÉLAGAGE - ABATTAGE
DE SOUSA Adrien
06 47 14 17 66
Ads.paysage@gmail.com
SACLAS (91690)
Utilisation d'une filière de recyclage
pour les déchets organiques (branches, feuilles...)



CDS
NUISIBLES
07 57 17 45 91
CDS Nuisibles
91690
cds.nuisibles@gmail.com
DÉRATISATION & DÉPIGEONNAGE
DESTRUCTION DE NIDS DE GUÉPES, FRELONS & CHENILLES PROCESSIONNAIRES
DÉSINFECTION & DÉSINSECTISATION
DÉMOUSSAGE DE TOITURE
Agréé CERTI-SOCIÉTÉ
Traitement rassurant



BRASSERIE MOREL
Fabrication de bière artisanale
6 bis avenue Jean-Jaurès
91690 Saclas
www.brasserie-morel.fr
brassieriemorel@gmail.com
0616740608
f
Instagram

LA BRASSERIE MOREL FÊTE LA SAINT-PATRICK À SACLAS !



SALLE DES FETES DE SACLAS
5 RUE DU 19 MARS 1962

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération

BRASSERIE MOREL - Franck MOREL
6 bis avenue Jean Jaurès - 91690 SACLAS
brassieriemorel@gmail.com - Tél : 06 16 74 06 08

Pour la Saint-Valentin, pensons à nos commerces de proximité !

À l'occasion de la Saint-Valentin, pourquoi ne pas célébrer l'amour... et la convivialité locale ? À Saclas, nos commerces vous accueillent toute l'année avec le sourire, des conseils personnalisés et un véritable sens du service. Chacun contribue à faire vivre notre commune et à créer du lien au quotidien. Pour un cadeau, une attention gourmande ou simplement le plaisir d'acheter local, pensez à eux. À Saclas, nos commerces sont tous sympas... et ils méritent qu'on les aime aussi ! ❤️

À l'occasion de la Saint-Patrick, la Brasserie Morel, brasseur artisanal de notre village, vous donne rendez-vous pour une soirée festive et conviviale à Saclas.

L'événement débutera à 18h, avec une entrée libre et gratuite. Sur place, vous pourrez profiter d'une restauration, d'un concert, ainsi que de nombreuses surprises tout au long de la soirée.

Pour marquer cette fête emblématique, une recette de bière spéciale Saint-Patrick sera proposée, et un verre sera offert à tous les Patrick.

Venez célébrer la Saint-Patrick dans une ambiance chaleureuse et découvrir le savoir-faire de Monsieur Morel et de la Brasserie Morel, spécialisée dans la fabrication de bières artisanales.

Une soirée à ne pas manquer !



CONTACTS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Nathalie DA CONCEICAO CARVALHO, Députée de l'Essonne, reçoit le premier mercredi du mois, à partir de 9h. Renseignements et prise de rendez-vous au 01.69.89.03.66.

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Pour les permanences, contactez la Maison de Justice et du Droit, 1, rue du Coq - 91150 ÉTAMPES - Tél. : 01.69.92.11.70

ORDRE DES AVOCATS

Barreau de l'Essonne : La liste des avocats inscrits au Barreau de l'Essonne est consultable en mairie et sur Internet : www.avocats91.com. Palais de Justice, 9, rue des Mazières - 91012 Évry cedex Maison de l'avocat, 11, rue des Mazières - 91000 EVRY Téléphone: 01 60 77 55 51

CHAMBRE DES NOTAIRES Les consultations de 15 minutes maximum, destinées aux Essonniens, sont gratuites, anonymes et sur rendez-vous. **Permanence le mardi 3 février**, au 14, rue des Douze Apôtres - 91000 Evry - Tél. : 01.60.78.01.27

MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUD ESSONNE

sur rendez-vous : Services sociaux, voirie, ... 55, Promenade des Prés à Étampes. Tél. : 01.69.16.14.25

URGENCES MÉDICALES SAMU 15 - POMPIERS 18

CHIRURGIEN-DENTISTE Docteur Nadia ABARQI - 1, boulevard Legrand - 91690 Saclas cabinet.dentaire.saclas@gmail.com ou sur Doctolib

PÉDICURE/PODOLOGUE Mme Élodie GAMBART - 2, avenue Jean-Jaurès - 91690 Saclas Tél. : 07 68 79 63 00

RÉFLEXOLOGUE Mme Élodie GAMBART - 2, avenue Jean-Jaurès - 91690 Saclas Tél. : 07 68 79 63 00

MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE LA SACLASIENNE 4, avenue Jean Jaurès - 91690 SACLAS

MÉDECINE GÉNÉRALE SUR RENDEZ-VOUS

- Docteur Nathalie MARTINAGE, lundi, mardi et mercredi au 01 85 61 00 55 et sur Doctolib.
- Docteur Pierre-Edouard SCHOM, du mardi au vendredi sur Doctolib (05 55 11 36 21 pour les urgences des patients déclarés médecin traitant)

SPÉIALISTES SUR RENDEZ-VOUS

- Mme Magali RUMOR, Psychologue Psychothérapeute 06.88.99.08.76
- Mme Claire HINTERMEYER, Psychologue 06.99.36.94.07 et sur doctolib.fr - Lundi, mercredi, jeudi
- Mme Caroline POPOTTE, Infirmière en Pratique Avancée (I.P.A) : 07.49.70.41.37
- Mme Camille LECLERC, Ostéopathe, 06.12.19.45.98 et sur doctolib.fr, lundi et vendredi
- Mme Perrine RÉPÉCAUD, diététicienne 01.83.80.25.20
- Mme Émilie VEBER, Sage-femme 06.20.28.20.25 et sur Keldoc.com
- Mme Anne-Sophie MASSI, Danse Mouvement Thérapeute 07.82.63.05.53

INFIRMIÈRES D.E. / SOINS A DOMICILE

Permanences tous les jours de 8h30 à 9h et de 18h à 18h30. Dimanche et jours fériés sur rendez-vous 01.78.65.33.66

PHARMACIE DE LA JUINE Mme Mélanie FLEUREAU - 2, bis avenue Jean Jaurès - 91690 Saclas.

Tél. : 01 64 95 60 58

Pharmacie de garde : 32 37 ou le site www.3237.fr

ADMR les 7 Arches : Association de services à domicile et portage de repas 01.64.91.11.84 / 06.33.68.58.66

SSIAD Trois Rivières : Service de Soins Infirmiers à Domicile 6 rue Jean Jaurès 91690 Saclas - Tél. : 01.60.80.99.67

SEDRE Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes Collectes : emballages, papiers, journaux : le vendredi - Les ordures ménagères le mardi. Sortir le bac la veille au soir. Collectes encombrants sur rendez-vous : 01 64 56 77 03 Renseignements : 01 64 94 56 21 - www.sedre91.fr

ENEDIS Dépannage électricité : 09 726 750 91 (appel non surtaxé)

GrDF (www.grdf.fr) Dépannage 24h/24 - 7 jours/7. Une odeur de gaz, un manque de gaz... Contactez ce numéro unique qui figure sur les factures : N° vert 0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

VÉOLIA Pour tout problème concernant le réseau d'eau, 7/7 j et 24/24 h au 0969 360 400 (prix d'un appel local). Rencontre d'un conseiller sur rendez-vous obligatoire au 0969 360 400 (prix d'un appel local).

SUEZ Pour tout problème concernant l'assainissement : information, du lundi au vendredi 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h au 09 77 40 84 08 ; en cas d'urgence : 09 77 40 11 42

MESSES À SACLAS : les messes ont lieu à Saclas, les mercredis à 11h, avec le Père Claude TSHEFU HYUTE.

BIBLIOTHÈQUE DE SACLAS ouverte : le mercredi de 10h à 12h - Le vendredi de 16h30 à 18h30 - Le samedi de 10h à 12h. Accès gratuit

LA POSTE 4 rue Joliot Curie - 91690 SACLAS Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h (bureau fermé le lundi et dimanche).

ÉCO-CENTRE (déchetterie) rue de la Gare - 91690 Saclas - contact@siredom.com - Tél. : 01.69.74.23.50 De septembre à juin : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h15 et 13h à 17h - Dimanche et jours fériés : 9h à 12h Du 1^{er} juillet au 31 août : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 8h à 14h30 - Dimanche et jours fériés : de 8h à 12h Mise à disposition de compost selon le stock. Site doté de conteneur destiné aux textiles.

DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES ET FRELONS BUZZ BUSTERS 06 30 77 34 24 - contact@buzzbusters.fr

COMMUNAUTÉ DE BRIGADE D'ANGERVILLE Horaires d'accueil hors urgence : 8h/12h et 14h/19h Dimanche et jours fériés : 9h/12h et 15h/18h Sites d'accueil (sauf sur convocation) Le Mérévillois : 01 64 95 00 14 (mercredi et vendredi) Angerville : 01.64.95.20.22 - Urgence 17 toute la semaine

AIDE AUX VICTIMES

- Violences enfants : 119 (ou sur le site allo119.gouv.fr)
- Violences conjugales : 3919 (ou site arretonslesviolences.gouv.fr)
- Agression, vol, cambriolage, violences physiques, sexuelles, harcèlements, cyber malveillances, accidents, catastrophes naturelles, ... Composez le 116 006



LES PERMANENCES FRANCE SERVICES SACLAS

pour faciliter vos démarches administratives

LES PERMANENCES JANVIER 2026

Maison de Justice et du Droit, conseils, informations, aide aux démarches. Permanences à Saclas le **jeudi 19 février** de 9h à 12h. Tél. : 01.69.58.88.00.

En dehors de cette permanence vous pouvez contacter la MJD 1, rue du Coq 91150 ÉTAMPES qui vous orientera - Tél. : 01.69.92.11.70

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) point conseil budget. Prendre rendez-vous à l'accueil France Services à la mairie (à la demande) - Tél. : 01.69.58.88.00

Conseiller France RENOV, accueil physique en Mairie. Permanences les **jeudis 12 et 26 février** de 13h30 à 16h30. Prise de rendez-vous au 01.64.98.11.79

Direction Départementale des Finances Publiques (impôts), accueil en visio le **vendredi 13 février** de 9h à 12h. Prendre rendez-vous via votre espace personnel impots.gouv.fr

Mission Locale une aide vers l'emploi et l'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans. Permanences un mercredi sur deux, de 13h30 à 17h, à la mairie de Saclas. Prochaines permanences les **11 et 25 février** Prendre rendez-vous sur votre espace personnel.

Caisse d'Allocation Familiale (CAF) en visioconférence le **26 février** de 14h15 à 15h45, créneaux de 15 minutes par personne (7 créneaux possibles). Prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

Ateliers numériques tous les jeudis, de 14h à 15h. Ateliers gratuits et accessibles à tous. Inscriptions en mairie.

LIBRE EXPRESSION

(Tribune non communiquée)

Joindre les services administratifs de la mairie

Accueil/Salles communales/ Logement	01 69 58 88 00
France services	01 69 58 88 00
État civil	01 69 58 88 00
Urbanisme/Élections, Affaires militaires	01 69 58 88 04
Comptabilité/Aide sociale/ Cimetière	01 69 58 88 07
Journal municipal/Conseils municipaux/ Associations	01 69 58 88 01
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h - Samedi : de 8h à 12h	

contact@mairie-saclas.fr - franceservices@mairie-saclas.fr

ÉCOLE SERGE LEFRANC

14 rue Jean Moulin, 91690 SACLAS

École élémentaire 0910133a@ac-versailles.fr Tél : 01 64 95 60 77

École maternelle 0911737u@ac-versailles.fr Tél : 01 64 95 65 56

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE

Gérés par la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE).

Renseignements/inscriptions :

Guichet unique - 76, rue Saint Jacques - 91150 Étampes - Tél. : 01 64 59 27 27 - www.caese.fr
L'île aux enfants, rue du stade - 91690 Saclas Tél. : 01 64 92 12 61 - alsh.saclas@caese.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Gérée par le Syndicat des Quatre Rivières et des Portes de la Beauce (S.I.4.R.P.B.).

Renseignements : 06 75 10 35 78

